

De : CHEVROT Jean-Pierre
Envoyé : mercredi 15 juillet 2009
A : RAVIER Jean

Bonjour Monsieur,

Lors de mes différentes réunions organisées avec vous, vous m'avez fait remonter des doléances de vos adhérents sur le fait qu'actuellement, nos experts ne vous remettaient plus de documents papier sitôt l'expertise contradictoire réalisée. Certains vont même à ne plus signer l'expertise contradictoire sur le note pad de l'expert.

Il m'a été rapporté aussi que nos délais de transmissions peuvent générer des difficultés d'exploitation dans vos entreprises.

Il est certain que depuis le 1^{er} janvier, nos experts ne disposent plus d'imprimantes embarquées.

En tant que Conciliateur National, je me devais de remonter ces informations auprès de ma Direction Générale.

En retour, je vous prie de relayer l'information suivante auprès de vos adhérents à savoir :

- ◆ Notre service informatique teste actuellement une évolution du dispositif qui précise :
 - L'expert pilote directement (sans acte de gestion administratif) l'envoi automatique :
 - D'une évaluation détaillée signée contradictoirement avec le réparateur
 - Et/ou les conclusions techniques
 - Et Règlement direct si celui-ci est accordé par l'expert

Ceci en temps réel (via une connexion 3G) sur le mail ou le fax du réparateur. Soit en différé (le midi et le soir) lors du transfert des dossiers pour les réparateurs qui ne réparent pas de suite.

La gestionnaire de l'agence n'aura alors à gérer que les échecs d'envoi dont elle aura connaissance via une tâche sur l'outil intitulé agenda.

Par la suite, cette évolution sera en test dans l'été sur quelques agences.

Au final, un déploiement sur l'ensemble des agences est programmé à la rentrée en principe courant octobre.

Souhaitant que ces évolutions puissent apporter confort de travail et sérénité dans nos échanges, je reste à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

Très cordialement,

Jean-Pierre CHEVROT
Responsable Qualité Opérationnelle
Conciliateur National
BCA Expertise
2 rue Henri Bergson
92665 ASNIERES CEDEX
Tél : 01.41.40.14.10
Port : 06.76.05.91.57
Fax : 01.47.56.99.76
courriel : jean-pierre.chevrot@bca.fr